

## **Demande de transfert « Arrivée »**

Les étudiants inscrits dans une faculté de médecine **en France** et souhaitant poursuivre leurs études à la **Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales de Marseille en DFGSM3** ou **DFASM1** devront fournir pour constituer leur dossier :

- Le formulaire de demande, dûment complété (page suivante).
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une lettre de motivation.
- La fiche de transfert départ remise par l'UFR d'origine **avec l'avis du Doyen**.
- Tous les relevés de notes obtenus depuis la PACES/PASS/LAS.

Ce dossier devra être envoyé complet à [jean-marc.tournie@univ-amu.fr](mailto:jean-marc.tournie@univ-amu.fr), copie [smpm-scol-cycle2@univ-amu.fr](mailto:smpm-scol-cycle2@univ-amu.fr)

**Ce transfert sera subordonné à l'avis favorable de la commission chargée d'étudier les dossiers universitaires. L'avis définitif de la commission vous sera communiqué par courrier.**

**La date butoir de réception des dossiers est fixée  
au plus tard au vendredi 22 mai 2026.**

**Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.**

**Nota : Depuis la mise en place de la réforme du 2<sup>ème</sup> cycle, aucun transfert de dossier vers la faculté des Sciences Médicales et Paramédicales de Marseille n'est autorisé pour poursuivre ses études en DFASM2 ou DFASM3 (cf. Organisation de l'enseignement et modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances adoptées par le Conseil de Faculté dans sa séance du 08 juillet 2021).**

## **Formulaire de demande de transfert « Arrivée »** **Pour l'année universitaire 2026/2027**

**Je soussigné(e) :**

Nom :

Prénom :

Né(e) le :    /    /

à (ville et département) :

Inscrit(e) actuellement en

DFGSM2

DFGSM3

DFASM1

A l'UFR de médecine de :

Adresse postale de l'UFR :

Sollicite un transfert en

DFGSM3

DFASM1

Vers la faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

A \_\_\_\_\_, le    /    /

Signature de l'étudiant(e) :